

## Mission scientifique de l'abbé Rochon à Madagascar.

---

Par Jean-Paul Morel

A l'été 1768, Alexis Rochon, appelé l'abbé Rochon quoiqu'il n'en ait pas la qualité, arrive au Port-Louis de l'Isle de France sur la flûte *la Normande* que commande son parent et ami, le chevalier de Tromelin. Cet astronome réputé a été envoyé à l'Isle de France pour participer à des missions hydrographiques et mettre en application son savoir faire dans l'utilisation des mesures astronomiques pour estimer la longitude. Il doit en particulier accompagner le Ch. Grenier dans une mission vers les Indes.

Le gouverneur Dumas écrit :

« L'abbé Rochon est arrivé sur la flûte du Roi *la Normande* qui a mouillé dans le port le 23 juillet. Je lui ai donné un lit au gouvernement. Il commencera incessamment ses observations. Il paraît déterminé à suivre plutôt la destination de *la Normande* que celle du brigantin *l'Heure du Berger* ; il aura toute liberté et toute facilité de suivre son objet de la manière qui lui conviendra le mieux »<sup>1</sup>.

Ainsi la mission hydrographique qui justifie sa présence à l'Isle de France est-elle remise à plus tard ; pour l'heure, comme Grenier qui doit conduire cette reconnaissance vers l'Inde, c'est à Madagascar que Rochon est envoyé en mission.

Le 3 septembre<sup>2</sup>, Rochon quitte l'Isle de France sur *la Normande* commandée par Tromelin. Ils font escale à l'île Bourbon, bien introduits auprès de l'ordonnateur par une lettre de Poivre :

« M. de Tromelin est l'homme le plus honnête et le plus zélé pour le service du Roi. Je vous prie de lui rendre à son passage tous les services qui dépendront de vous. Si vous avez occasion de voir M. l'abbé Rochon, astronome de la Marine, parent de M. de Tromelin et embarqué avec lui sur *la Normande*, je vous prie instamment de lui faire toutes sortes d'honnêtetés ; c'est un savant d'un vrai mérite, auquel je prends le plus grand intérêt »<sup>3</sup>

La flûte se dirige ensuite sur la côte orientale de Madagascar, à Foulepointe où elle mouille le 14 septembre.<sup>4</sup> Rochon effectue des recherches multiples et variées, à la demande de Poivre dira-t-il plus tard, mais Dumas qui s'intéressait à l'ambre gris et autres productions réputées du nord de Madagascar, avait chargé Rochon d'une prospection à ce sujet. Poivre prétendra que Dumas avait des projets de fortune, c'est possible, mais il en parle dans son journal comme d'un projet au profit du roi<sup>5</sup> :

« J'ai appris que depuis quelques années plusieurs de ceux qui y résident [à Foulepointe] pendant le cours de la traite en ont rapporté d'assez grosses parties d'ambre gris, cet aromate doit y être assez commun, un établissement dans ce pays-là nous en procurerait sans doute en abondance, mais je présume que c'est encore le plus petit objet des richesses qu'il nous offre. Les mines d'or et de cuivre, la pêche de la baleine, l'abondance des subsistances en grains et en bestiaux, la beauté des bois de construction, sont des objets d'une toute autre importance. Je prendrai des informations sur tout cela avec les gens instruits avant de faire aucun projet, car il faut travailler avec connaissance certaine. »

---

<sup>1</sup> Lettre de Dumas au ministre (base docu=> 31 juillet 1768)

<sup>2</sup> « 3 septembre 1768 - La flûte *la Normande* est enfin partie, après avoir employé 43 jours à son déchargement et à son rechargement. » (Journal de Dumas)

<sup>3</sup> Base docu=> 3 septembre 1768 - Poivre à Crémont. *La Normande* commandant Tromelin passe à Bourbon

<sup>4</sup> Journal de M. Sirandré, le 14 septembre : « La flûte du Roi *la Normande*, commandée par M. de Tromelin, lieutenant de vaisseau est arrivée en ce port. Elle vient de l'Isle de France faire une traite de Noirs et de bœufs. » (Base docu=>Août 1768 – janvier 1769 : Mission cartographique sur la côte Est de Madagascar de la corvette *l'Heure du Berger*, commandée par le Ch. Grenier.)

<sup>5</sup> Journal de Dumas au 23 août 1767

Rochon qui semble ne pas avoir été totalement désintéressé dans ce voyage (on pense aux esclaves qu'il revendra) avait des raisons scientifiques de s'intéresser au cristal de roche pour ses propriétés optiques, mais comme Dumas il était sensible à la rareté et la beauté de ce cristal qui en faisait une curiosité d'histoire naturelle recherchée.

=> Le 30 août 1768. Dumas à Glemet qui dirige la traite à Foulepointe :

« M. l'abbé Rochon vous remettra cette lettre ... M. l'abbé Rochon a de grandes connaissances en fait de cristal de roche : il a le talent de le mettre en œuvre et nous avons quelque projet là-dessus, ainsi je vous prie de le mettre à portée de connaître de quelle grandeur on pourrait tirer des blocs, de lui procurer les moyens d'en apporter avec lui le plus qu'il sera possible, et de ne donner ces facilités qu'à lui. Les talents de l'abbé Rochon peuvent rendre cet objet fort intéressant. »

=> Le 3 avril 1769. Poivre au ministre. Il lui envoie des documents découverts à la mort de Glemet qui révèlent les agissements frauduleux de ce dernier, il les commente, accusant Dumas de complicité. Il y est fait référence à la lettre précédente (pièce n°19), avec le commentaire de Poivre suivant :

« M. Dumas espérait trouver à Madagascar des blocs de cristal assez grands pour les scier en tables et comptait y gagner beaucoup. C'est ainsi que s'en est expliqué M. l'abbé Rochon confident de son projet. »

Ce commentaire est à prendre avec des pincettes, le but de Poivre étant de dénoncer à tout propos l'avidité supposée de Dumas, et de l'impliquer dans les malversations de Glemet. Le terme « *confident de son projet* » est pour le moins inexact alors que l'abbé Rochon était participant actif dans ce projet qui, jusqu'à preuve du contraire, n'avait rien de répréhensible. Dans ce même dossier accusateur envoyé au ministre, on trouve le résumé suivant d'une lettre du 17 septembre 1767 (pièce n°35) :

« Une lettre du Sr Glemet au nommé Filet dit La Bigorne, interprète envoyé dans la baie d'Antongil, par laquelle lettre, sur la recommandation de M. Dumas, le Sr Glemet ordonne à son cher Filet de procurer à M. l'abbé Rochon toutes les facilités pour la recherche de beaux morceaux de cristal, en l'avertissant que ce sera faire sa cour à M. Dumas de ne donner aucune connaissance ni facilité à personne autre ; de défendre à tout le monde de la part de M. Dumas d'acheter de ce cristal ; lui recommande de procurer à M. l'abbé Rochon l'achat de deux esclaves ...»

On constate donc que le 17 septembre Rochon est toujours à Foulepointe et s'apprête à rejoindre La Bigorne afin de se procurer du cristal de roche ; quant aux esclaves, on ne voit pas quel usage en avait Rochon, sinon de les revendre à son profit.

La pièce n°39 du même dossier concerne également Rochon. On y apprend son intérêt pour l'ambre gris fort réputé que l'on trouve à la côte du cap du même nom :

« Une lettre du Sr Filet, datée de Mananhare, 28 septembre 1768, adressée au Sr Glemet. Pour se plaindre à lui de M. l'abbé Rochon, de ce qu'il a osé penser seulement à aller au Cap d'Ambre pour y traiter de l'ambre et de ce qu'il a déclaré que le cristal qu'il traitait était pour lui et non pour M. Dumas. »

\*

Rochon n'est pas très bavard sur son emploi du temps à Madagascar. Dans *Voyage à Madagascar, à Maroc et aux Indes orientales*, il aborde quatre fois le sujet :

[Tome 1, p.195 :]

« Dans un voyage que je fis à Madagascar en 1768. M. Poivre voulait se procurer, pour son célèbre jardin de Montplaisir, connu aujourd'hui sous le nom de *Jardin botanique du Roi, à l'île de France*, les plantes les plus rares et les plus utiles de Madagascar. M. Poivre, qui m'honorait de son amitié et de sa confiance, jeta les yeux sur moi pour lui procurer cette précieuse collection ; [...] »

« A mon arrivée à Foulepointe, je n'y trouvais pas La Bigorne ; j'en fus d'autant plus fâché, qu'il était spécialement chargé de me procurer les moyens de remplir l'objet de ma mission. Cependant ce n'est qu'après avoir visité les environs de Foulepointe, que je partis pour aller le joindre à Mananharre [Mananara], village situé à l'entrée de la grande baie d'Antongil. En m'y rendant, je parcourus l'île de Sainte-Marie, où je restai encore le temps nécessaire pour en étudier les diverses productions. Je n'arrivai à Mananharre que le 8<sup>e</sup> jour de mon départ de Foulepointe. La Bigorne me fit l'accueil le plus gracieux : il me communiqua différents renseignements, dont je n'ai pu faire ici que des extraits bien

succincts ; c'est avec lui que j'ai visité les lieux les plus intéressants qui avoisinent la grande baie d'Antongil ; c'est avec lui que j'ai vu ces étonnantes carrières de cristaux de roche, dont les masses énormes tiennent presque du fabuleux. »

[Tome 2, p.135 :]

« Je me rendis de l'île de la Réunion à l'île de Madagascar, dans le dessein de connaître cette île renommée par son étendue et la fertilité de son sol ; j'abordai à Foule Pointe, et de là, après avoir visité l'île de Nossi Hybrahim<sup>6</sup>, je me rendis auprès de la Bigorne à la baie d'Antongil. Poivre m'avait chargé de recueillir tout ce qui pouvait contribuer aux progrès des sciences et des arts ; »

[Tome 2, p.191:]

« Je fis don au cabinet d'histoire naturelle du jardin des plantes, de plusieurs morceaux qui ont été jugées dignes d'être recueillis dans cette riche collection. On doit distinguer une grande aiguille de cristal de roche, dont les deux extrémités sont terminées par deux pyramides hexagonales. On aperçoit sur une des facettes de l'aiguille, les deux mamelons qui l'attachaient à l'énorme géode d'où je l'ai retirée.[...] J'ai dit dans mon voyage de Madagascar, que le lieu d'où j'avais retiré ces beaux cristaux de roche, était à peu de distance de la grande baie d'Antongil, dans une montagne qui borde la rivière de Manangharre. »

[[Tome 1, p.226 :]

« J'ai été témoin de la destruction absolue d'un petit établissement français, à la fin de l'année 1768. Les secours prompts et multipliés que l'on donna à ces infortunés n'en purent arracher aucun à la mort. Robustes ou faibles, tous succombèrent, dans un espace de temps bien court. Si nous fûmes les témoins de cette épidémie meurtrière sans en être les victimes, c'est parce que l'air marin et salubre dont notre vaisseau était entouré, corrigea, jusqu'à un certain point, les funestes effets des exhalaisons putrides. D'ailleurs dès que les premiers symptômes de la maladie se manifestèrent dans le village de Foulepointe, toute communication avec la terre, qui n'était pas indispensable, fut rigoureusement interdite. Il ne fût plus permis aux gens de l'équipage de commercer avec les Insulaires et de laisser approcher leurs pirogues du bord du vaisseau ; sans cette précaution l'épidémie se serait introduite dans notre vaisseau : nul moyen connu n'aurait été capable d'en arrêter les progrès. Ceux qui se destinent à fréquenter ces dangereux parages, ne doivent point dédaigner ces observations. Une multitude d'exemples en constate la solidité. En deux mots, il faut périr, ou fuir ces contrées malsaines, dès que l'épidémie se déclare. Aucun lieu de la partie du Nord n'est à l'abri des fièvres putrides et malignes. Ces cruelles maladies n'exercent pas tous les ans les mêmes ravages ; leur violence et leur durée paraissent dépendre plus particulièrement de la direction du vent. Lorsqu'il souffle longtemps de la partie du Nord, le mal est à son comble. Il est peu d'homme assez fort, assez robuste pour résister à l'influence de ce vent dangereux, qui n'est connu dans ces parages que depuis la fin d'Octobre jusqu'au mois de Mai. »

L'épisode meurtrier dont il est question dans ce dernier extrait coûta la vie à une bonne partie des personnels civils et militaires du poste de Foulepointe dont le chef des traites, le Sr Glemet. Rochon exagère le désastre, il y eut des survivants qui, tous, durent être évacués.<sup>7</sup>

\*

Rochon a dressé la liste des plantes qu'il a rapportées de Madagascar, à la demande de Poivre, pour enrichir le jardin de Monplaisir : « *Description de plusieurs Arbres, Arbustes et Plantes qui croissent dans la partie du Nord de Madagascar, et que j'ai apporté à l'île de France, à la fin de l'année 1768.* ».<sup>8</sup> Cependant il est difficile de croire que dans un séjour aussi court, une centaine de jours tout au plus, Rochon qui s'occupa de beaucoup d'autres choses que de plantes, ait pu se procurer plus de 80 végétaux nouveaux en état d'être transplantés à l'Isle de France.

Ci-dessus il a été question du dénommé *La Bigorne*, connu à l'état-civil sous le nom de *Filet*, qui servit de guide et d'informateur à Rochon, et que ce dernier semble avoir beaucoup apprécié. La Bigorne a joué un rôle important dans l'histoire de la traite à Madagascar du temps de la Compagnie des Indes, mais ce n'est pas ici l'endroit où traiter de ce sujet. Simplement, dans le même ouvrage, Rochon rapporte des événements auxquels Pierre Poivre a participé pendant son séjour à Madagascar

<sup>6</sup> Nossi Ibrahim, c'est l'ancien nom de l'île Ste-Marie.

<sup>7</sup> On lira à ce sujet : Base docu => 4 mars 1769. Bellecombe et Crémont au ministre : insalubrité de Foulepointe. Ainsi que les dernières journées de => Janvier 1769. Autre journal du voyage de la goélette *la Curieuse* aux îles Seychelles.

<sup>8</sup> Base docu=> année 1768. Alexis Rochon rapporte de Madagascar des plantes.

en 1756<sup>9</sup>, année où il y demeura cinq mois de mai à septembre. Dans cet épisode Poivre apparaît familier de La Bigorne et dans les meilleurs termes avec lui<sup>10</sup>, à l'égal des sentiments que lui porte Rochon. Mais si en 1756, Poivre avait été séduit par La Bigorne, en 1768 son attitude envers lui est toute autre, comme en témoigne Dumas :

« M. Poivre s'est obstiné à refuser au Sr Glemet un interprète qui lui était absolument nécessaire, le Sr La Bigorne. C'est un homme de qui on dit du bien et du mal, et capable sans doute de l'un et de l'autre, mais qui par sa situation, et dans les circonstances présentes, doit nécessairement être déterminé à faire le bien du service du Roi. C'est à un administrateur attentif à savoir saisir ces nuances pour employer ces hommes à propos. J'ai pris le parti de faire embarquer cet homme sur la flûte du Roi *La Garonne*, sans en parler à M. Poivre, pour ne pas multiplier les contradictions qui, à la longue, fatiguent à tel point qu'un homme périt sous le poids de l'affliction d'esprit qu'elles donnent. »<sup>11</sup>

Cette mauvaise opinion persiste en 1772, lorsque Poivre informe le ministre des agissements néfastes à Madagascar du « nommé Filet dit *La Bigorne* » dont la mort venait de mettre un terme

« Cet homme avait déjà fait sous l'administration de la Compagnie plusieurs tentatives semblables qui avaient fait tort au crédit des Français parmi les insulaires, et avait ruiné toutes les traites de la partie de l'est de Madagascar. Cet homme qui était un aventurier dangereux, était très connu de la Compagnie qui avait résolu de le retirer de Madagascar de gré ou de force, et de ne plus l'y laisser retourner. »

« Je connaissais trop ce nommé *La Bigorne* pour lui donner la moindre confiance. J'insistai auprès de M. Dumas pour que cet homme fût retenu à l'Isle de France, et qu'il lui fut défendu de retourner jamais à Madagascar »<sup>12</sup>.

\*

Rochon est revenu à l'Isle de France dans les premiers jours de janvier 1769, sur la flûte *la Normande* qui avait été faire sa deuxième traite à Foulepointe<sup>13</sup>. Comme Rochon le rapporte ci-dessus, ils avaient laissé ce poste de traite dans un état catastrophique. Son séjour à Madagascar ne lui avait pas donné l'occasion d'exercer sa science astronomique, ce fut, comme prévu depuis le départ, au cours de sa navigation avec le chevalier Grenier vers les Seychelles et l'Inde qu'il devait faire la preuve de ses connaissances d'astronome de marine.

### **Les idées de Rochon sur la colonisation de Madagascar**

Dans son ouvrage *Voyage à Madagascar, à Maroc et aux Indes orientales*<sup>14</sup>, Rochon retranscrit le Mémoire de Maudave sur Madagascar où celui-ci expose les grands principes selon lesquels il envisage d'établir à Madagascar un établissement colonial. A cette retranscription, Rochon a joint son commentaire, long et tardif (An X), dont voici le début :

« Tel est le mémoire qui a servi de base à l'établissement des Français au fort Dauphin sous le gouvernement de M. de Modave. Si le succès de cette nouvelle entreprise n'a pas répondu aux espérances dont le Ministre s'était flatté, c'est que toute colonie qui ne sera pas fondée sur le bonheur et l'instruction des peuples chez lesquels on cherche à s'établir, n'aura jamais que des succès éphémères. Ce ne sont pas des soldats, mais des artisans, des cultivateurs, des hommes laborieux et instruits, qu'il importe d'établir chez ces peuples. On ne doit pas oublier que les conventions des Sauvages avec les Européens, sont en tout point semblables à celles que feraient des enfans avec des hommes éclairés; et puisque les traités faits jusqu'ici avec les Malegaches, sont évidemment dans ce cas, il serait souverainement injuste de s'en prévaloir contre les intérêts de ces insulaires. Il n'y a que des hommes stupides ou de mauvaise foi, qui puissent donner de la valeur à des contrats si ridiculement illusoire. Vous avez obtenu par ruse ; vous avez arraché par force des concessions aux

<sup>9</sup> Rochon se trompe en situant le séjour de Poivre à Madagascar en 1758 (vol.1, p.172)

<sup>10</sup> Récit en pages 172-190 du volume 1.

<sup>11</sup> Base docu=> 7 juin 1768 : Dumas au ministre

<sup>12</sup> Base docu=> 12 février 1772 : Poivre au ministre.

<sup>13</sup> « La flûte du Roi *la Normande* est arrivée les premiers jours du courant, de son second voyage à Foulepointe, d'où elle ne nous a rapporté que 40 esclaves et 150 bêtes à cornes » ( Base docu=>12 janvier 1769 – Steinauer et Poivre au ministre.)

<sup>14</sup> Tome premier, page 91 et suivantes.

crédules habitans de ces terres étrangères, et parce qu'ils ne prévoyaient pas le danger auquel ils s'exposaient en vous recevant avec bonté et générosité, vous voulez diriger contr'eux jusqu'à leurs bienfaits, vous voulez vous en faire un droit pour les accabler et les asservir à votre domination.

Si de grands intérêts de commerce vous appellent à Madagascar, adoptez des principes plus justes et plus humains. Choisissez pour former vos établissemens, des cultivateurs et des artisans. [...] »

### **Rochon n'est pas une source fiable.**

Nous nous sommes plusieurs fois trouvé embarrassé par l'incohérence de nos sources, jusqu'à ce que nous comprenions que Rochon n'était pas fiable. Son ouvrage *Voyage à Madagascar, à Maroc et aux Indes orientale*, fournit énormément de renseignements qui ont été exploités par les historiens et par nous-même, jusqu'à ce que nous comprenions que ses écrits devaient être regardés avec la plus grande circonspection. En effet, non seulement il lui arrive de fournir des dates erronées, ce que l'on peut attribuer à une mauvaise mémoire, voire à des fautes typographiques, mais encore on le surprend à nous raconter des faits qui n'ont pas eu lieu.

- Date erronée (vol. I, p. xxx). Récit de deux ouragans datés par Rochon en février et mars 1771 au lieu de février et avril 1772. (29 février, 14 avril)
- Date erronée (vol. I, p. 172). Rochon se trompe en situant le séjour de Poivre à Madagascar en 1758 au lieu de 1756.
- Date erronée (vol. III, p.325). Départ du vaisseau *l'Indien* du cap de Bonne-Espérance : il date ce départ du 1<sup>er</sup> janvier 1773 ce qui créait beaucoup d'incohérences sur son retour en France avec Poivre et sa famille. En fait, *l'Indien* quitta le Cap vers le 26 février 1773.<sup>15</sup>
- Invention. (vol. 3, p. 323). Nous avons cru tout d'abord à une simple erreur de date lorsque Rochon écrit qu'en 1769, il a vu le Tahitien Poutavery lors de l'escale de Bougainville à l'Isle de France. Nous pensions d'abord qu'il suffisait de remplacer 1769 par 1768 :

« J'ai connu particulièrement Aoutourou, je l'ai vu à l'Isle-de-France en 1769, au moment de son arrivée d'Otaity. Il paraissait alors s'efforcer à rendre par des gestes les sentimens qu'il éprouvait, sans chercher à les déguiser. Son séjour à Paris l'avait changé ; il était devenu non-seulement plus dissimulé ... »

Rochon a bien rencontré à l'Isle de France ce Tahitien en 1771, avant que ce dernier ne s'embarque pour Tahiti avec Marion Dufresne ; mais il ne peut comparer l'attitude du Tahitien avant et après son séjour à Paris, car il n'a pas rencontré cet homme lors du séjour de Bougainville à l'Isle de France. En effet, arrivée le 8 novembre, *la Boudeuse* a quitté l'Isle de France le 12 décembre 1768 et *l'Etoile* le 1<sup>er</sup> janvier 1769 ; de son côté, Rochon avait quitté la colonie sur *la Normande* vers le 20 août 1768 pour ne revenir de Madagascar, toujours sur *la Normande*, que dans les premiers jours de janvier 1769.

- Invention. (vol. 3, p. 323). Rochon nous entretient des préparatifs de l'expédition de Marion Dufresne pour raccompagner chez lui le Tahitien Poutavery. Il raconte comment Commerson lui fut associé pour concevoir l'itinéraire et le programme de cette expédition, s'étendant sur le rôle de Commerson. Le seul problème c'est que Commerson n'était pas présent à l'Isle de France à cette époque. Nous détaillons cette incohérence en note préliminaire à la reproduction de ce récit (Base doc=> En 1771-1772 - Mission de Marion Dufresne, récit par l'abbé Rochon.)
- Contre-vérité. (Vol. 1, p. 295) Ci-dessus nous avons parlé de La Bigorne qui avait guidé Rochon lors de son séjour à Madagascar. Nous avons rapporté tout le bien qu'il en pensait, à l'opposé des sentiments de Poivre qui avait tout fait pour éviter que La Bigorne ne passe à Foulepointe. Et bien Rochon écrit exactement le contraire : « Dès lors la Bigorne ne trouva plus d'obstacle pour repasser à Foulepointe, où sa présence devenait par les circonstances infiniment utile. [...] M. Poivre n'eut que des éloges à donner à sa bonne conduite »
- Emprunt. (Vol. 1, pp. 289-313). Une remarque sur un texte sans aucun rapport avec le sujet de l'ouvrage, qu'il a placé à la fin du premier volume : *Description de la Cochinchine*. Placé ici sans

<sup>15</sup> Voir à ce propos : base doc=> 26 mai 1773 – Arrivée de *l'Indien* au port de Brest.

doute pour obtenir le nombre de pages nécessaire à l'édition, Rochon ne donne aucune indication sur l'auteur ou l'origine de ce texte. Il s'agit d'une étude que Poivre avait remise à la direction de Compagnie des Indes à l'été 1748, parmi les documents à l'appui de sa proposition d'établir un comptoir en Cochinchine. On a reproché à Poivre d'y avoir plagié une précédente étude<sup>16</sup>, on constate ici que Rochon ne prend aucune précaution en le reproduisant.

### **Et si nous nous trompions ?**

En date du vendredi 11 novembre 1768, Dumas note dans son journal : « J'ai appris que M. le Baron de St Mart avait acheté environ 50 esclaves du vaisseau *l'Ambulante* au lieu des 24 qui furent saisis à l'arrivée de cette flûte et qu'il réclama. J'ai su qu'il était en marché pour en acheter encore 12 à M. l'abbé Rochon. ». A cette date, les flûtes précédemment en traite à Foulepointe sont de retour à l'Isle de France, *l'Ambulante* depuis le 22 octobre et *la Normande* depuis le 1<sup>er</sup> novembre. *La Normande* repart le 11 novembre pour une seconde traite à Foulepointe, pour revenir dans les premiers jours de janvier.

Nous savions que Rochon était à Madagascar en fin d'année puisque : « j'ai été témoin de la destruction absolue d'un petit établissement français, à la fin de l'année 1768 », événement postérieur à la première traite de *la Normande*. Aussi avons-nous supposé qu'il était demeuré à Madagascar lorsque *la Normande* était revenue de sa première traite, pour revenir sur le même bâtiment à son second voyage. Mais cette histoire des 12 esclaves que Rochon met en vente nous amène à penser qu'il est sans doute revenu sur *la Normande* le 1<sup>er</sup> novembre, qu'il a réalisé ses petites affaires : esclaves, cristal de roche et autres trafics, et qu'il est reparti toujours avec son ami Tromelin sur *la Normande* pour sa deuxième traite. L'emploi du temps assez peu scientifique de Rochon expliquerait sa discrétion, et ce scénario a de plus l'avantage de permettre à Rochon de rencontrer entre le 1<sup>er</sup> et le 11 novembre le Tahitien Poutavery qui est alors en escale à l'Isle de France avec Bougainville, et de démentir l'accusation d'affabulation que nous portons ci-dessus.

### **L'abbé Rochon était-il l'atrabilaire que l'on a dépeint ?**

Il est difficile de trouver une étude historique traitant de Grenier ou de Kerguelen dans laquelle l'astronome Rochon ne soit pas qualifié *insupportable*, ou *malveillant*, ou de bien d'autres qualificatifs pour définir un manque total de sociabilité. On ne sait si ces appréciations péjoratives sont fondées, mais nous n'avons pas trouvé de justification satisfaisante.

Effectivement Alexis Rochon n'apprécia pas deux capitaines avec lesquels il fut amené à naviguer, Grenier et Kerguelen, mais les difficultés à cohabiter entre les scientifiques et les capitaines qui les transportaient étaient très habituelles. Ainsi Kerguelen fut en conflit avec quasiment tous ceux qui l'accompagnèrent dans les mers du sud. Mais était-ce de la malveillance que de critiquer l'intérêt que l'on portait à Versailles sur la soi-disant découverte par Kerguelen du continent austral ?

De la même façon, la controverse avec Grenier sur la nouvelle route des Indes, était tout à fait respectable, les objections soulevées par Rochon étaient pertinentes et furent d'ailleurs relevées aussi bien par Kerguelen que par Duroslan. Dans cette histoire, le cartographe d'Après de Manneville qui d'une part était très lié à Grenier et à Kerguelen, et qui de plus s'était irrité des remarques de Rochon sur sa cartographie de l'océan Indien, devint un farouche opposant de l'astronome : pas de quoi cependant s'interroger sur le caractère de ce dernier.

Très curieux le cas de Desroches qui rapporte au ministre un propos attribué à Rochon :

« Le Sr Amat, en revenant du Cap, m'a rapporté que le Sr Rochon<sup>17</sup> avait dit en pleine table que le gouverneur de l'Isle de France voulait empêcher que l'on fit le commerce sur les bâtiments du Roi, mais qu'il trouverait bien le moyen de se moquer de pareils ordres, ou de les faire retomber sur moi-

<sup>16</sup> Nous traitons de ce document dans notre étude : *Pierre Poivre et la Société des Missions Etrangères*.

<sup>17</sup> A la fin de son premier séjour dans la colonie, en novembre 1769, Rochon fit la traversée de l'Isle de France au Cap sur *la Normande* en compagnie du sieur Amat, armateur du vaisseau. Ce dernier écrivait : « J'ai ramené de l'Isle de France ici sur la flûte *la Normande* Monsieur l'Abbé Rochon astronome de la Marine, j'ai eu pour lui tous les égards qui sont dus à sa qualité et à son mérite personnel, il repasse en France sur le vaisseau de la Compagnie des Indes *le Villevault* pour vous rendre compte de la mission qu'il vient de faire aux Indes ». (Base docu. =>28 décembre 1769. Amat au ministre)

même, parce qu'il allait demander en Europe un bâtiment pour faire les observations astronomiques très importantes à la mer des Indes, et que si je l'envoyais en lieu où il n'y eut pas de bons coups à faire, il ferait manquer ses opérations, et en rejeterait la faute sur moi. Je ne vous garantis point la vérité de tout ceci, mais je vous le rapporte fidèlement, comme il m'a été raconté. »<sup>18</sup>

Amat et Rochon avaient fait route ensemble, de l'Isle de France au Cap, en novembre 1769, avant que Rochon ne s'embarque du Cap pour rentrer en France. On ne voit pas ce que cet agent français au Cap, armateur entreprenant, esprit assez fin dans la gestion de ses affaires, pouvait bien attendre d'une telle confiance, en revanche on comprend que Desroches n'était pas le meilleur ami de Rochon et réciproquement.

D'un autre côté, on peut citer nombre de personnes qui apprécieraient la compagnie de Rochon. Poivre eut plaisir à effectuer la traversée pour son retour en France en sa compagnie, et il resta son ami jusqu'à son dernier jour. Marion Dufresne semblait l'estimer et le supporter suffisamment pour souhaiter le voir s'embarquer avec lui pour Tahiti. Le comte de La Rochefoucauld-Liancourt et la duchesse d'Enville l'appréciaient beaucoup, Rochon fit de longs et fréquents séjours à La Roche Guyon<sup>19</sup>. C'est d'ailleurs en réponse à des questions posées par la duchesse, que Poivre écrivait à Rochon quelques semaines avant sa mort.<sup>20</sup>

Jean-Nicolas Céré écrivait à Jean-Marie Galles le 29 octobre 1772 : « Vous verrez aussi à Paris à l'Observatoire, M. l'abbé Rochon de l'Académie des Sciences et astronome de la marine, un de mes amis les plus intimes. »<sup>21</sup>

\*

Enfin, si l'on établissait un florilège des propos dénonçant l'esclavage parmi les écrits des personnes qui fréquentèrent l'Isle de France à cette époque, il y aurait beaucoup à prendre chez Rochon, comme cette réflexion à propos de la traite des esclaves à Madagascar :

*Il semble qu'il faille une longue suite de méditations pour découvrir que la liberté tient à l'essence et à la dignité de l'homme, et que c'est le comble de l'injustice que d'en avoir fait, si je puis m'exprimer ainsi, un effet commercable.*<sup>22</sup>

\* \* \*

---

<sup>18</sup> Base docu => 24 septembre 1770 – Desroches au ministre. Sur les fraudes commises dans les opérations de traite

<sup>19</sup> *Le salon physiocratique des La Rochefoucauld*, par Daniel Vaugelade, p.235.

<sup>20</sup> Base docu=>17 octobre 1785 - Poivre à Rochon.

<sup>21</sup> Base docu=> Sans date n°13 : Correspondance entre Jean-Nicolas Céré et Jean-Marie Galles.

<sup>22</sup> *Voyage à Madagascar, à Maroc et aux Indes orientale*, volume 1, p. 157.